

Château de  
**LA ROCHE-GUYON**

E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2016 – 12 du 7 juin 2016

Objet : Transformation d'un poste de technicien en poste de régisseur adjoint

L'an deux mille seize, le 7 juin, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 2 juin 2016.

**Etaient présents :****Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,  
Alexandre Pueyo, Agnès Rafaitin**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat**Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise :** Geneviève Bernard  
**DRAC :** Isabelle Bournique**Personnalités qualifiées :****Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld**Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Annick Aubert**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon**Représentants du personnel :** Emmanuelle Evrard, suppléante  
Hassen Ben Mahmoud, titulaire**Absents excusés ayant donné un pouvoir :****Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Jeanne Docteur**Personnalités qualifiées :****Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Jean-Charles Pinchon

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

**Absents excusés :****Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Jean-Pierre Muller, Sophie Borgeon**Personnalités qualifiées :****Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Frédéric Frank, Bernard Toublanc**Etaient également présents :**

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Dolorès Fourrez, Assistante de gestion administrative et financière du Conseil départemental du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)
- Michel Hamard, stagiaire de l'EPCC



**CONSIDERANT,**

- Depuis plusieurs années, la part prépondérante prise par l'activité culturelle dans le fonctionnement de l'établissement ;
- Dans les années à venir, la part très importante que prendra également la maîtrise d'ouvrage ;
- La nécessité d'un entretien régulier du Monument et du maintien des règles de sécurité liées aux Etablissements Recevant du Public
- Que toutes ces fonctions relèvent du service de la Régie ;

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré, modifie un poste de technicien en poste de régisseur adjoint.**

**La rémunération de ce poste de travail est fixée de la manière suivante : groupe D de la convention collective de l'Animation**

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 15



Pour extrait conforme au registre des délibérations  
**Le Président de l'E.P.C.C.**  
**Gérard Lambert-Motte**

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le





**Régisseur Adjoint**

## Métier

<b>Définition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assiste le Régisseur dans la gestion du service et assure l'intérim en son absence</li> <li>▪ Assure la mise en place logistique de la programmation culturelle de l'établissement</li> </ul>
<b>Situation fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sous l'autorité du directeur ou de son représentant</li> <li>▪ Rattaché au Régisseur</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comporte un rythme de travail régulier soutenu, les interventions portant sur plusieurs domaines</li> <li>▪ Pics d'activités en fonction de la programmation culturelle</li> <li>▪ Horaire régulier selon un planning qui peut être changé selon les besoins du service</li> <li>▪ Disponibilité les week-ends, jours fériés et en soirée</li> <li>▪ Respect des règles de sécurité</li> <li>▪ Habilitation électrique et autres certifications éventuelles</li> </ul>
<b>Autonomie et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participe à la coordination des équipes de la Régie</li> <li>▪ Coordonne l'activité de l'équipe technique</li> <li>▪ Autonome dans l'organisation du travail</li> <li>▪ Missions suivies et évaluées par le Régisseur et la direction</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relation avec le Régisseur</li> <li>▪ Relation avec l'équipe technique</li> <li>▪ Relation tout le service de la Régie</li> <li>▪ Relation avec les services</li> <li>▪ Relation avec les équipes artistiques</li> <li>▪ Relation avec les entreprises</li> <li>▪ Relation occasionnelle avec les visiteurs</li> </ul>
<b>Moyens techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Matériel de bureautique</li> <li>▪ Matériel technique de maintenance générale</li> <li>▪ Matériel spécifique à l'installation de manifestations culturelles</li> </ul>

## Activités

<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à la gestion du service</li> <li>▪ Réflexion sur la politique générale de la maintenance du Monument et participation à sa mise en œuvre</li> <li>▪ Coordination technique de la programmation culturelle de l'établissement</li> </ul>
<b>Activités spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Astreinte selon contrat de travail</li> <li>▪ Remplacement des Agents d'accueil et de renseignement</li> <li>▪ Sécurité des manifestations</li> <li>▪ Préparations des chargements, des réceptions et organisation des livraisons.</li> </ul>



## Compétences

### Participation à la gestion du service

#### Savoir-faire

- Participer aux réunions de coordination et de production
- Participer à l'élaboration des plannings des différentes équipes du service ; déterminer les besoins en personnel
- Assurer le suivi des plannings et transmettre les informations nécessaires pour l'établissement des paies.
- Participer à l'élaboration des budgets selon les besoins de l'établissement : demandes de devis, suivi des commandes, validation des factures
- Suivre les différents projets de travaux de l'établissement
- Mobiliser les partenaires stratégiques

#### Savoirs

- Connaissance de tous les dossiers du service
- Fonctionnement des services
- Bonne connaissance des différents partenaires de l'établissement
- Notions de droit du travail
- Connaissance du logiciel de gestion informatique du temps de travail
- Connaissance des budgets de l'établissement et de leurs enjeux
- Technique de négociation
- Notions d'organisation et de gestion du temps
- Procédures hiérarchiques de transmission des consignes et d'informations

### Réflexion sur la politique générale de la maintenance du Monument et participation à sa mise en œuvre

#### Savoir-faire

- Participer à la définition des objectifs en matière de maintenance, de sécurité et d'énergie
- Coordonner les plannings et l'activité des techniciens
- Assurer les relations avec les prestataires
- Participer aux levées des réserves électriques
- Assurer une veille sanitaire sur les bâtiments
- Assurer une veille sur les équipements de sécurité
- Assurer une veille sur les équipements électriques

#### Savoirs

- Connaissances technique et réglementaire en électricité, gaz et eau
- Connaissances en plomberie, maçonnerie, peinture, serrurerie
- Connaissance de la réglementation E.R.P
- Vocabulaire de service
- Connaissance du fonctionnement de tous les systèmes de surveillance : alarmes incendie et intrusion
- Consignes d'intervention et d'alerte
- Registre de sécurité
- Techniques de lecture de plan

### Coordination technique de la programmation culturelle de l'établissement

#### Savoir-faire

- Superviser, en liens étroits avec les services concernés, la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'une manifestation.
- Coordonner des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des manifestations.
- Concevoir l'aménagement des lieux de spectacle
- Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique de la programmation culturelle
- Expliquer les particularités techniques et les fonctionnalités du lieu
- Optimiser l'utilisation des équipements et moyens techniques
- Installer et conduire une régie lumière et/ou son

#### Savoirs

- Analyse des besoins
- Expression correcte à l'oral et à l'écrit
- Appréhension du caractère d'urgence et transmission à la hiérarchie
- Gestion des situations conflictuelles
- Connaissance générale des caractéristiques et usages des différents matériels : images, sons, décors, aménagements et lumières
- Notions de base en électronique
- Bonne connaissance du site et de sa fréquentation par le public



## Capacités - Qualités

Capacités d'analyses

Capacités d'écoute

Capacité à argumenter

Capacité à gérer son temps

Capacité à prendre des initiatives

Capacité d'organisation

Aisance relationnelle

Sens du contact et du service

Gestion des situations conflictuelles